

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 29

N°124-1

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 JUIN 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 14 juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Madame Claudine PEJOUX
Madame Danielle MARINO	Madame Leïla TLILI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Marc RUER
Monsieur Kilani KAMALA	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

---

**Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires  
Juridiques et du Domaine**

**OBJET : Déclassement de deux bâtiments modulaires situés 10 rue de la gare sur la parcelle R 84.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2141-1 ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 28 mai 2018 de désaffectation des deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84 ;

Considérant que les deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84 ne peuvent plus faire l'objet d'une utilisation publique ou concourant à l'exécution d'une mission de service public, du fait de la Commune ou de toute personne publique ou privée, morale ou physique, y ayant été habilitée ou autorisée par la Commune ;

Considérant que la désaffectation des bâtiments modulaires susmentionnés par la fermeture de leur accès, leur non utilisation et leur non affectation à un service public, a été constatée par un procès-verbal en date du 25 mai 2018 et un arrêté de la Maire du 28 mai 2018 ;

Considérant que le déclassement de ces bâtiments modulaires est effectué en vue de leur cession au profit de la Société DUBRAC ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**DECIDE** de déclasser du domaine public communal les deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84.

Reçu en préfecture le : 15/06/18

Publié le : 15/06/18

Certifie exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

